

COMMISSION CANTONALE DE JEUNES

Quand les jeunes se font entendre en politique



La Commission de jeunes en séance.

Depuis 2011, une commission cantonale de jeunes fait entendre sa voix auprès du Conseil d'Etat. Sa mission: prendre position sur les projets de loi gouvernementaux qui concernent la jeunesse et transmettre des propositions aux autorités politiques. La Commission de jeunes est rattachée administrativement au Service de protection de la jeunesse via le délégué cantonal à l'enfance et à la jeunesse, Frédéric Cerchia. Elle est composée de 25 volontaires âgés de 14 à 18 ans. Provenant de tous les districts, ils sont désignés par le Conseil d'Etat pour deux ans. La Commission de jeunes du canton de Vaud fonctionne comme toute autre commission cantonale. Elle peut être consultée par le Conseil d'Etat sur un projet de loi qui la concerne ou s'en saisir elle-même. Les jeunes se réunissent, débattent et votent une prise de position transmise ensuite au Conseil d'Etat. La Commission délègue également quatre membres au sein d'un comité paritaire composé de professionnels et présidé par le délégué cantonal. Ce comité a pour tâche de préavisier l'attribution d'aides financières à des projets culturels, sportifs ou sociaux organisés par des groupes de jeunes de tout le canton.

Soutien du délégué cantonal

Le délégué cantonal leur fournit un appui administratif et logistique. «Je n'interviens jamais dans le contenu des débats menés par les jeunes», souligne Frédéric Cerchia. «Il m'arrive en revanche de leur suggérer des méthodes de travail et de les faire réfléchir aux conséquences possibles de leurs décisions. On entend souvent dire que les jeunes ne s'intéressent pas à la politique ou ne sont pas assez mûrs», explique le délégué. «Les jeunes démontrent pourtant qu'ils ont la capacité de donner leur avis sur les sujets de société qui les concernent directement. Être citoyen ne commence pas soudainement à l'âge du droit de vote.» Ce type d'organisation est parfois accusé de ne regrouper que des étudiants issus de milieux privilégiés. «Nous tenons à éviter cela. Les membres de la Commission fréquentent tant le gymnase que l'école obligatoire ou les écoles professionnelles». Pour Frédéric Cerchia, ces jeunes font preuve d'une implication exemplaire: «A 14 ans, ils viennent à Lausanne de Longirod, Vuarrens, Leysin ou Payerne, le soir en semaine, pour les séances!» ■



Frédéric Cerchia, délégué cantonal à l'enfance et à la jeunesse.

Amandine Oberholzer: «Ce que j'aime, c'est la diversité des avis»



Amandine Oberholzer, présidente de la Commission de jeunes.

Etudiante de première année au Gymnase de Nyon, Amandine Oberholzer, 18 ans, est entrée dans la Commission à 15 ans.

Comment conçois-tu ton rôle de présidente?

Je sais que, pour les plus jeunes, il n'est pas toujours facile d'oser parler. Mon but n'est pas de diriger mais de pousser tout le monde à participer. J'essaie de faire travailler ces 24 personnes ensemble. Je dois aussi cadrer les débats qui, sur certains sujets, pourraient durer des heures!

Qu'apprécies-tu en particulier?

C'est beaucoup de travail, mais ça fait plaisir de voir que nos avis sont pris en compte. Je suis particulièrement fière d'avoir pu mettre mon grain de sel dans le règlement d'application de la LEO. C'est aussi un honneur

quand les médias nous invitent, comme par exemple récemment à l'émission de débats «Infrarouge» sur la RTS.

Aimerais-tu t'engager en politique?

Pour l'instant, je ne suis pas intéressée par un parti. Ce que j'aime dans la Commission, c'est la diversité des avis. Mon opinion peut être de droite ou de gauche, selon les intérêts de la jeunesse.

Qu'attends-tu personnellement de la Commission?

Nous ne pouvons pas dire que nous représentons les jeunes du canton car nous ne sommes pas élus. Mais nous voulons montrer aux députés comment pense une partie des jeunes. Nous avons l'espoir que la nouvelle génération, pour qui certains sujets sont moins tabous, arrive à faire bouger les choses. ■

La Commission de jeunes en vidéo

<http://www.cdjvaud.ch/>



Enseignements et transports, deux grands dossiers

La Commission de jeunes a émis sa première prise de position en mai 2012 sur le règlement d'application de la loi sur l'enseignement obligatoire. Elle soutenait entre autres le droit des élèves de participer aux décisions importantes qui les concernent. Avec quatre propositions reprises par le Conseil d'Etat dans le règlement final, cette première prise de position s'est soldée par un succès. La Commission travaille en ce moment sur les déplacements en transports publics dans le cadre de la formation postobligatoire et des loisirs. Les jeunes ont débattu des dessertes et des cadences pour se rendre sur leur lieu de formation. Après avoir remis leurs propositions à Anne-Catherine Lyon et Nuria Gorrite, ils sont entrés en discussion avec l'organisation Mobilis pour améliorer la situation des jeunes dans ce domaine.

Autres prises de position et activités

En février dernier, la Commission cantonale de jeunes a aussi pris position, à la suite d'une consultation, sur la modification du Code Civil au sujet de l'adoption. De manière générale, les membres de la Commission saluent le projet de révision du droit d'adoption et considèrent que les modifications proposées sont nécessaires et en harmonie avec l'évolution sociale actuelle. A la suite du projet de révision de la loi fédérale sur l'alcool, la Commission a plusieurs fois débattu de la thématique de la consommation d'alcool au niveau des jeunes. Elle a ensuite pris connaissance de la révision de la loi cantonale sur les auberges et débits de boissons (LADB). En février toujours, la Commission a adressé ses remarques et propositions au Conseil d'Etat par l'intermédiaire de Philippe Leuba, chef du Département de l'économie et du sport.

Festival des activités de jeunesse

Ce printemps, la Commission des jeunes était présente le 24 mai à la Place de l'Europe à Lausanne pour sa quatrième participation consécutive au Festival des activités de jeunesse. Entourée de plus d'une vingtaine d'organisations de jeunesse, elle a accueilli les visiteurs à son stand, monté pour l'occasion et regorgeant de différentes informations et activités. Cette année, en primeur, la CdJ Vaud a eu l'occasion d'organiser et de participer à deux débats publics sur scène.